

leté et la compétence du jeune lauréat,

Enfin, pour couronner tant de succès, M. Marchand, après un examen sévère et redoutable, passé devant l'Institut de France, a obtenu le titre d'architecte diplômé du gouvernement français.

Voici quel était le sujet du concours auquel prirent part huit cents compétiteurs : Un hôpital avec dispensaire, qui comportait un rendu d'environ 100 pieds de dessin.

M. Marchand sortit victorieux de cette épreuve. Ses études étaient dorénavant terminées : on ne pouvait aller plus loin.

Immédiatement après, M. Marchand partit pour le Canada dans l'intention de s'y fixer. Au point de vue patriotique, je me réjouis de cette décision.

Je sais que des considérations d'ordre supérieur et de séduisantes promesses l'attiraient ailleurs, et, il était fort à craindre que ce talent fut perdu pour nous. Heureusement, que le cœur et le sang ont parlé plus haut encore, et il ne reste plus qu'à espérer que M. Marchand trouvera chez nous assez d'encouragement pour ne pas regretter de nous avoir beaucoup sacrifié.

Nous avons, en perspective des édifices—hopitaux civiques, bibliothèque publique—et autres monuments destinés à donner plus d'importance encore à notre large métropole. Confions-en les plans à un architecte-artiste dont on ne saurait mettre en doute la compétence.

Les œuvres resteront ; elles parleront encore quand nous ne serons plus, et, c'est d'elles que les générations futures, qui ne nous connaîtront pas, apprendront si nous étions vraiment intelligents et gens de goût.

\*\*\*

M. Marchand, par ses talents sans doute, mais aussi par l'entraînement et la culture supérieure qu'il a reçus là-bas, semble tout qualifié pour faire école ici.

Il y a quelques mois, je demandais dans le JOURNAL DE FRANÇOISE, d'envoyer à Paris quelques-uns de nos jeunes Canadiens et de les y préparer, pendant tout le temps nécessaire, à occuper dignement la chaire de littérature à l'Université Laval, et de doter, de

cette manière, le Canada, de professeurs de premier ordre qui lui resteraient.

Eh ! bien, nous avons aujourd'hui, sans que la nation ait eu un sou à donner, un architecte diplômé de l'École des Beaux-Arts, c'est-à-dire un maître en la matière ; profitons-en. Pourquoi le gouvernement canadien ne fonderait-il pas un cours d'architecture pour donner la meilleure formation à nos jeunes architectes en herbe ?

Ce serait véritablement faire œuvre d'intérêt public et favoriser les progrès d'un art trop peu connu chez nous.

Quand donc s'intéressera-t-on sérieusement à un mouvement intellectuel ? Au-dessus de tous les comforts matériels sachons placer l'Art, l'Art sublime sans lequel la vie serait trop triste.....

FRANÇOISE.

### L'action féminine dans le monde et chez nous

UNE circulaire de la Secrétaire du Conseil National des Femmes nous parvient, témoignant que l'Œuvre de Lady Aberdeen, non seulement s'affermir en ce pays, mais va s'étendant chaque année, renouvelant de par le monde comme une sorte de "chevalerie" armée pour le Bien et le Progrès. La devise de l'Ordre, on le sait, est la maxime évangélique : "Faites aux autres ce que vous voudriez qu'on vous fit à vous-même."

Elle indique assez son esprit et le rôle providentiel qu'il jouera en remontant le courant d'égoïsme, en combattant la philosophie "particulariste" des temps nouveaux.

L'Exposition Universelle de 1900 a paru à la promotrice du Conseil des Femmes, une excellente occasion de propagande. A bon droit elle jugea que les déléguées des différentes nations au Congrès Universel des Femmes, pouvaient naturellement devenir, une fois de retour dans leur pays, les apôtres de son idée ; — idée d'union pour le bien public de tous les talents, de toutes les bonnes volontés, de tous les dévouements féminins ; idée de fédération, en vue d'une plus grande puissance, des œuvres sociales fondées et dirigées par des femmes. Une séance de l'Exécutif du Conseil International des Femmes fut donc tenue à Paris à laquelle Lady Aberdeen vint

d'Ecosse, assister. Avec le concours de M<sup>me</sup> May Wright Sewell d'Indianapolis, qui venait de lui succéder comme présidente—elle organisa une série de réunions hebdomadaires dans le Palais des Etats-Unis dont l'hospitalité fut gracieusement offerte par le commissaire de la république Américaine.

Là, la belle cause de la charité internationale fut défendue *en français*, devant un auditoire cosmopolite, par des orateurs de toutes langues parmi lesquels des hommes d'état français.

Le précepte de la "solidarité humaine" y fut comme illustré en des exemples intéressants dans les témoignages de philanthropes des deux sexes, venus des latitudes les plus opposées depuis Java et la République Argentine jusqu'à la Suède. L'entente de l'organisation, l'esprit pratique anglo-saxons furent appliqués au fonctionnement de ces assemblées dont le succès fut grand. Le Canada, avec son Conseil des Femmes vieux déjà de quelques années, y fut cité en exemple de la possibilité de s'entendre sur des questions d'intérêt commun, entre partis politiques et religieux les moins réconciliables.

\*\*\*

A cette initiative du Conseil International, à son exemple sont certainement dûs quelques-uns des fruits qu'on voit mûrir aujourd'hui dans le champ du *Féminisme*, en France où déjà le mot mieux compris ne fait plus peur.

Nous qui avons vu semer les premiers grains de la moisson actuelle, ici, aux Etats-Unis et jusqu'en France nous croyons juste de rendre à la femme d'intelligence et de cœur à qui elle revient, sa part d'honneur et de mérite dans le présent résultat.

*L'Action Sociale de la Femme*,—dont MM. Brunetière, Emile Olivier, Etienne Lamy, Jean Brunhes, l'abbé Lemire, Vandal, Doumic, etc, se sont faits les prédicateurs—sous un autre nom, n'est pas autre chose que le Conseil National des Femmes fondé par la noble anglaise que nous avons nommée. Et nous retrouvons avec plaisir dans la liste ci-dessus un apôtre converti qui, il y a à peine quelques années, devant un groupe de Canadiennes déclarait, avec un geste tranchant, que je vois encore, qu' "un abîme sé-